

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 19/11/2013

Réception par le Prefet : 19/11/2013

Publication : 22/11/2013



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2013-10-7-5

Séance du vendredi 15 novembre 2013

SOUTIEN EN FAVEUR DU PATRIMOINE

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-5-5-3 du Conseil Général du 7 décembre 2011 portant approbation de la révision à mi-parcours des Contrats de Territoire de Vie Sundgau, Florival-Vignoble-Plaine du Rhin, Trois Pays, Piémont Val d'Argent Pays Welche, Colmar Fecht et Ried, Thur Doller et Région Mulhousienne,
- VU les Contrats de Territoire de Vie signés le 16 décembre 2011,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2012-6-7-4 du Conseil Général du 5 décembre 2012 relative au Budget Primitif 2013 en faveur de la conservation et de l'animation du patrimoine culturel,
- VU les avis de la Commission de la Culture et du Patrimoine du 17 octobre 2012 et du 18 octobre 2013,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

1. alloue des subventions de fonctionnement d'un montant total de **22 272 €** répartis comme suit :
 - Fondation du Patrimoine : 6 500 € dont 1 500 € représentant la reconduction de l'adhésion annuelle du Conseil Général du Haut-Rhin à la Délégation Alsace de la Fondation au titre de 2013 et 5 000 € pour soutenir l'action de celle-ci sur des opérations de conservation du patrimoine dans le Haut-Rhin,
 - Région Alsace : 11 500 € pour le financement d'un tiers du poste de Délégué à la Mémoire Régionale au titre de 2013,
 - Société d'Histoire du Sundgau : 600 € pour le 2^{ème} volume du Guide du Sundgau paru en mai 2013,
 - M. Jacky KOCH : 600 € pour la publication d'un opuscule sur l'art de bâtir dans les châteaux forts en Alsace,
 - Institut des arts et traditions populaires d'Alsace : 1 000 € pour les actions menées en 2013 par l'association,
 - Syndicat Mixte du Mémorial Alsace-Moselle de Schirmeck : 2 072 € pour régulariser le litige avec l'entreprise CARI.

A prélever sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental 2013, au Programme D711 imputations 65-312-6574-2277-014 et 65-312-65732-2277-014 et 65-312-65735-2277-014.

2. d'allouer des subventions d'investissement d'un montant total de **818 164 €** répartis comme suit :

611 376 € au titre des musées (CTV) :

- Rouffach : aménagement du site des Récollets (musée lapidaire, d'art sacré et archives) : 62 466 €
- Fessenheim : aménagement d'une maison médiévale pour accueillir le Musée Schoelcher : 112 500 €
- Kaysersberg : Création d'un Pôle Culturel et Muséographique Albert Schweitzer : 80 000 €
- Communauté de Communes du Val d'Argent: Centre d'interprétation de l'Architecture et Patrimoine (CIAP) et Musée Textile : 325 000 €
- Communauté de Communes de la Vallée de St-Amarin : Aménagement de la Grande Chaufferie de Wesserling (partie structurelle) : 31 410 €.

Les crédits correspondants seront prélevés sur le budget départemental 2013 au programme D214 imputation 204-312-204142-23021-014.

201 825 € au titre des monuments historiques (CTV) :

- Kaysersberg: restructuration et accessibilité de l'Hôtel de Ville et de la Tour de l'hôpital (phase 1) : 120 000 €
- Katzenthal : travaux de sécurisation du château du Wineck : 16 825 €
- Neuf-Brisach : Restauration des fortifications extérieures phase 2 : 65 000 €

A prélever sur les crédits inscrits au budget départemental 2013 au programme D211 imputation 204-312-204142-22723-014.

4 963 € pour le Syndicat Mixte du Mémorial de Schirmeck :

correspondant à la contribution de notre collectivité à hauteur de 10 % aux dépenses d'investissement au titre de l'année 2013.

A prélever sur les crédits inscrits au budget départemental 2013 au programme D214 imputation 204-312-204151-23026-014.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

Service du Patrimoine et de la Conservation (014)

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 NOVEMBRE 2013

Soutien à l'animation du patrimoine PROGRAMME 2013

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
SAP00332	FONDATION DU PATRIMOINE Reconduction pour l'adhésion (1 500 €) du Département du Haut-Rhin à la fondation pour l'année en cours, ainsi que l'octroi d'une aide complémentaire de 5 000 € pour soutenir l'action de celle-ci sur des opérations de conservation du patrimoine dans le Haut-Rhin. A cet égard il sera demandé à la Fondation du Patrimoine de clairement identifier le soutien du Département auprès des bénéficiaires.	6 500 €
SAP00331	REGION ALSACE Cofinancement du poste de délégué à la mémoire régionale	11 500 €
SAP00325	SOCIETE D'HISTOIRE DU SUNDGAU Soutien à l'édition du 2 ^{ème} volume publié par la Sté d'Histoire du Sundgau en mai 2013.	600 €
SAP00333	MONSIEUR JACKY KOCH Aide à l'édition d'une thèse de doctorat consacrée à l'art de bâtir dans les châteaux forts alsaciens (X ^e – XIII ^e).	600 €
SAP00330	INSTITUT DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES D'ALSACE Aide au fonctionnement annuel de l'association qui récompense chaque année les personnalités qui oeuvrent dans différents domaines. Elle décerne notamment les « Bretzels d'Or ».	1 000 €
SAP00337	Syndicat Mixte Mémorial Alsace-Moselle de Schirmeck Régularisation du litige avec l'Entreprise de gros œuvre CARI	2 072 €
Total		22 272 €

CONTRAT DE TERRITOIRE DE VIE 2010-2013

MUSEES

PROGRAMME 2013

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
MLC00038	<u>CTV PIEMONT VAL D'ARGENT PAYS WELCHE</u> COMMUNE DE KAYSERSBERG Création d'un pôle culturel et muséographique Albert Schweitzer Montant du projet : 400 000 €HT Cofinancement : Région : 51 375 € Fonds propres Commune de Kaysersberg : 268 625 €	400 000 €	20 %	80 000 €
MLC00029	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ARGENT Centre d'interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) et Maison Européenne du Patchwork et des Arts Textiles (MEPAT) Montant du projet : 1 450 000 €HT Cofinancement : DDR (dotation de développement rural) : 235 000 € Etat : 100 000 €(en cours d'instruction) Région : 333 117 € Fonds propres CCVA: 456 883 €	1 300 000 €	25 %	325 000 €
MLC00027	<u>CTV FLORIVAL VIGNOBLE PLAINE DU RHIN</u> VILLE DE ROUFFACH Aménagement du site des Récollets Montant du projet : 416 438 €HT Cofinancement : Etat : 44 906 € Fonds propres Ville de Rouffach : 383 154 €	416 438 €	15 %	62 466 €
MLC00026	VILLE DE FESSENHEIM Aménagement d'une maison médiévale pour accueillir le Musée Schoelcher Montant du projet : 820 890 €HT Cofinancement : Fonds propres Ville de Fessenheim : 708 390 €	750 000 €	15 %	112 500 €
MLC00034	<u>CTV THUR DOLLER</u> COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE ST-AMARIN Aménagement de la Grande Chaufferie de Wesserling (partie structurelle) Montant du projet : 125 641 € Cofinancement : Fonds propres de la Communauté de Communes de la Vallée de St-Amarin : 31 411 € Etat : 25 128 € Région : 37 692 €	125 641 €	25 %	31 410 €
Total				611 376 €

CONTRAT DE TERRITOIRE DE VIE 2010-2013
MONUMENTS HISTORIQUES CLASSES ET INSCRITS
PROGRAMME 2013

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
MHC00171	<p><u>CTV PIEMONT VAL D'ARGENT PAYS WELCHE</u></p> <p>COMMUNE DE KAYSERSBERG Restauration et préservation du patrimoine historique (phase 1 Hôtel de Ville et Tour de l'Hôpital)</p> <p>Montant du projet : 940 000 €HT Cofinancement : FIPHFP: 75 000 €</p>	600 000 €HT	20 %	120 000 €
MHI00124	<p>COMMUNE DE KATZENTHAL Travaux de d'urgence au château du Wineck</p> <p>Montant du projet : 84 123 €HT Cofinancement : Etat : 21 030 €(en cours d'instruction) Région : 21 030 €(en cours d'instruction)</p>	84 123 €HT	20 %	16 825 €
MHC00163	<p><u>CTV COLMAR FECHT ET RIED</u></p> <p>COMMUNE DE NEUF-BRISACH Restauration et mise en valeur des fortifications extérieures phase 2</p> <p>Montant du projet : 735 390 €HT Cofinancement : Etat : 286 000 €(en cours d'instruction) Région : 220 000 €(en cours d'instruction) CC Pays de Brisach : 80 600 €(en cours d'instruction)</p>	650 000 €HT	10 %	65 000 €
Total				201 825 €

MEMORIAL ALSACE MOSELLE DE SCHIRMECK

PROGRAMME 2013

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
SAP00335	MEMORIAL ALSACE MOSELLE DE SCHIRMECK SYNDICAT MIXTE DU MEMORIAL Participation aux dépenses d'investissement 2013 Cofinancement : Région : 24 814 € CG67 : 9 926 € CC Vallée de la Bruche : 4 963 € Ville de Schirmeck : 4 963 €	49 628 €HT	10 %	4 963 €